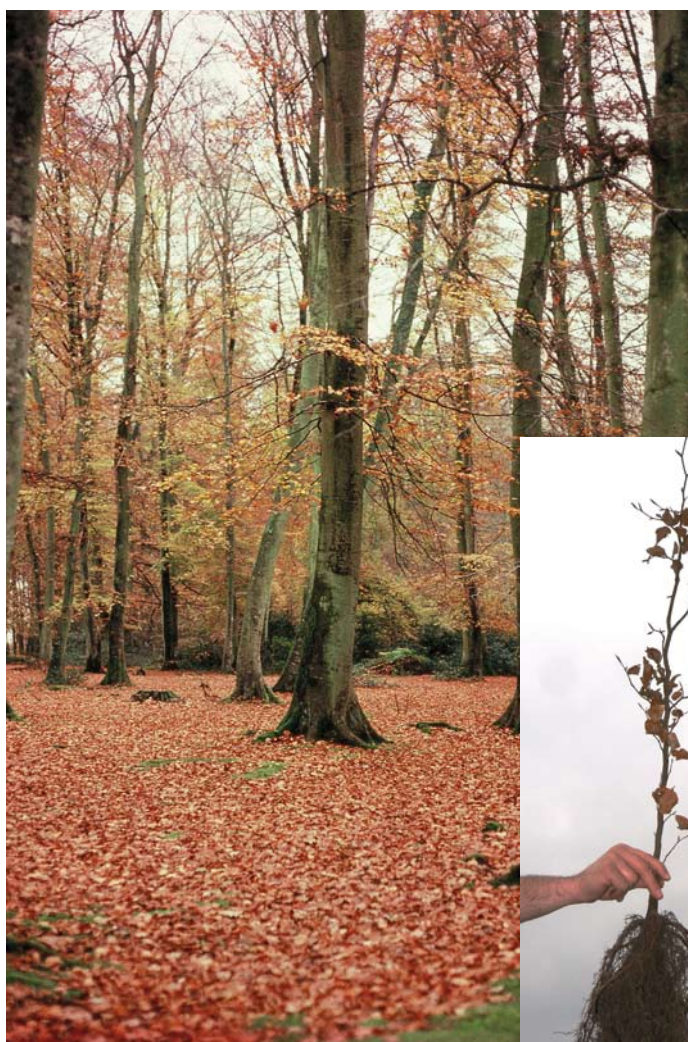




DE L'URGENCE DE RÉINVESTIR LA FORÊT

Une gestion de la forêt française
en contradiction avec les objectifs
du Grenelle de l'environnement



Service Presse
Primavera Communication
Sylvain AUDIGOU
Nathalie COÉFFÉ
55, rue de Paris
92110 CLICHY
Tél : 01 55 21 63 85
Fax : 01 55 21 63 50
E-mail : primavera@primavera.fr

Le rapport et les visuels sont
téléchargeables sur
www.primavera.fr - rubrique
espace presse -
ou disponibles sur demande au
01 55 21 63 85
primavera@primavera.fr

Juin 2010

De l'urgence de réinvestir la forêt
P 2

En finir avec quelques idées reçues...
P 3 à 6

Halte à l'abandon de la forêt française !
P 6 à 12

Témoignages
P 13 à 14

Propositions
P 15 à 17



DE L'URGENCE DE RÉINVESTIR LA FORÊT

Les professionnels de la filière bois tirent le signal d'alarme : la politique forestière actuellement en vigueur en France, favorable à la régénération naturelle, est d'ores et déjà insuffisante pour assurer, en volume et qualité, la ressource bois nécessaire aux besoins de l'industrie française.

Cette situation va s'amplifier dans les années à venir alors que, dans la foulée du Grenelle de l'environnement, les pouvoirs publics ont prévu d'accroître l'utilisation du bois à l'horizon 2020, notamment pour la construction et l'énergie.

Si l'Etat a bien perçu la sous-exploitation de la richesse bois en France, ce développement ne pourra se réaliser sans la mise en œuvre d'une véritable politique de gestion de la forêt.

Or, malgré sa troisième place européenne en surface, la forêt française fait preuve actuellement d'une productivité médiocre et bénéficie d'investissements qui sont parmi les plus faibles du continent.

Ce désinvestissement dans son mode de gestion ne peut que contribuer à affaiblir encore un peu plus sa productivité et accentuer le déficit commercial de la filière bois.

Les essences de la forêt française, composée à 58 % de feuillus, ne sont effectivement pas toujours exploitables par le marché, notamment tout ce qui touche au bois d'œuvre issu avant tout de résineux. Il devient donc urgent de mieux adapter l'offre à la demande en incitant à la plantation, là notamment où cette méthode est incontournable : reboisement des espaces résineux actuels exploités en coupe rase, apport de qualité à la source dans certains espaces (taillis sous futaie, accrues naturels), nécessité d'adapter les essences aux changements climatiques (réchauffement et tempêtes).

L'avenir de la forêt française est en jeu. D'où l'importance de réinvestir cet espace à travers un véritable projet au sein duquel l'investissement productif aura toute sa place, et de permettre ainsi à la filière bois française d'avoir les moyens de ses ambitions.

De l'urgence de réinvestir la forêt
P 2

En finir avec quelques idées reçues...
P 3 à 6

Halte à l'abandon de la forêt française !
P 6 à 12

Témoignages
P 13 à 14

Propositions
P 15 à 17



EN FINIR AVEC QUELQUES IDÉES REÇUES...

✓ Non, la forêt française n'est pas en croissance

D'après le ministère de l'Agriculture, la forêt française progresse de 40 000 à 80 000 ha par an (selon les différents chiffres donnés sur le site du ministère). Cette approximation ne traduit-elle pas une difficulté à évaluer la masse des friches issues de terres agricoles délaissées, des accrus naturels qui n'ont rien à voir avec une forêt digne de ce nom ? **« C'est de la forêt fictive. Elle ne peut pas fournir de bois » observe Vincent Naudet, président du Syndicat des Pépiniéristes forestiers.**

En tout état de cause, ces accrus ne seront pas en mesure de fournir du bois de qualité à l'industrie dans les prochaines années, ni même de répondre aux exigences du Grenelle 2 (produire plus de bois et mieux en valoriser les usages).

Le renouvellement des forêts s'effectue soit par plantation, soit par régénération naturelle (à partir des graines d'arbres situés à proximité). Or, le niveau de ventes en plants forestiers est alarmant. **Selon le Syndicat des Pépiniéristes forestiers, les 57 millions de plants vendus annuellement (dont 29 millions de pins maritimes en 2009) ne sont même pas suffisants pour reboiser les surfaces exploitées annuellement en coupe rase.** Un manque que ne peut combler seule la régénération naturelle, méthode de renouvellement complexe, exigeant une main d'œuvre qualifiée et du temps pour obtenir une production qualitative, correspondant aux exigences des industriels.

Les professionnels estiment urgent de revenir, au minimum, au niveau des années 90 - soit environ 110 millions de plants annuels (hors pin maritime) - pour assurer la pérennité de la forêt française et le dynamisme de la filière.

✓ Non, le budget de la forêt française n'est pas suffisant

Si le territoire national est essentiellement réparti entre le secteur forestier et le secteur agricole - 30 % sont occupés par les forêts et les bois et 50 % sont consacrés à l'agriculture - il y a pourtant une très grande disparité entre les budgets accordés à ces 2 filières. **En effet, sur les 5 milliards d'euros de budget alloué par le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, seulement 340 millions sont consacrés à la forêt et au bois (soit 6,8 %).** Loin derrière l'agriculture, qui reçoit 10 milliards de crédits européens de la PAC en plus des crédits nationaux agricoles, la filière forêt-bois ne dispose que de 10 millions de crédit annuel, soit 1% ! Résultat : la filière forêt-bois est déficitaire de 5,7 milliards d'euros contrairement à la filière agro-alimentaire, excédentaire de 6 milliards d'euros.



✓ Non, la productivité de la forêt française n'est pas optimale

Les industriels du bois n'exploitent que 60 % de la récolte potentielle forestière annuelle. Autrement dit, les 40 % restants ne sont pas mobilisés et risquent de ne jamais l'être. Les raisons en sont multiples.

En premier lieu, le morcellement de la forêt française. 74 % de sa surface dépend de propriétaires privés, d'autant moins motivés par son exploitation que la superficie moyenne de ces espaces est de 3,2 ha. Par ailleurs, de nombreux massifs forestiers se trouvent en zones méditerranéenne et montagnaise, parfois difficilement accessibles. Pour finir, les essences de la forêt française (78 % de peuplements feuillus ou mixtes) n'ont pas toujours le rapport qualité-prix demandé par le marché.

De l'urgence de réinvestir la forêt

P 2

En finir avec quelques idées reçues...

P 3 à 6

Halte à l'abandon de la forêt française !

P 6 à 12

Témoignages

P 13 à 14

Propositions

P 15 à 17

Superficie boisée en milliers d'hectares

Bois et forêts de plus de 0,5 ha	14 853
Superficies boisées hors forêts	1 953
Peupleraies	185
Total	16 991

Source : Teruti-Lucas 2006

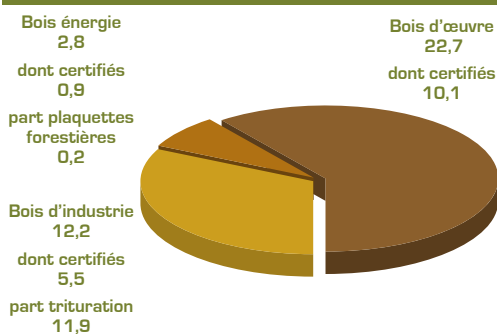
Répartition de la surface forestière par type de propriété et par classe de surface

	< 10 ha	10 à 25 ha	25 ha et plus
Forêts domaniales	0 %	0 %	100 %
Autres forêts publiques	0,3 %	1,4 %	98,3 %
Forêts privées	35 %	16,6 %	48,4 %

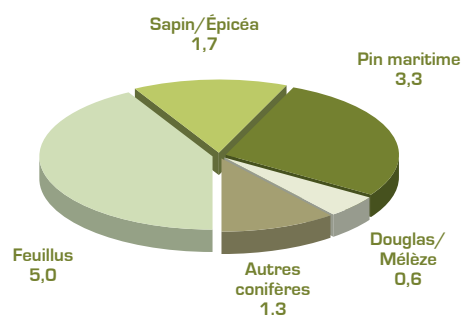
Source : indicateurs de gestion durable des forêts françaises - DGFAR 2005

Récolte commercialisée de l'exploitation forestière en 2007 (volume sur écorce)

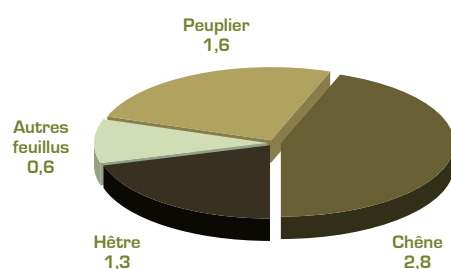
Récolte totale : 37,7 Mm³



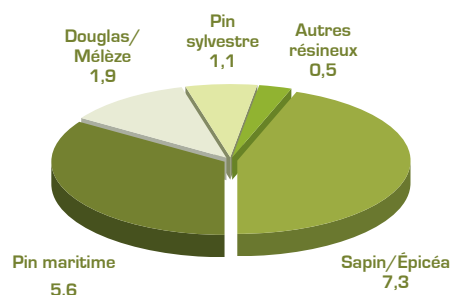
Bois de trituration : 11,9 Mm³



Bois d'œuvre feuillus : 6,3 Mm³



Bois d'œuvre résineux : 16,4 Mm³



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche exploitation forestière 2007



les entreprises du paysage



✓ Non, la filière bois en France n'est pas en croissance

La balance du commerce extérieur en bois et produits dérivés laisse entrevoir en 2007 un solde négatif de 5,7 milliards d'euros. **C'est le deuxième déficit commercial français.** Alors que notre forêt est l'une des plus importantes d'Europe, le poids des importations domine cette activité !

Ce déficit est surtout lié aux importations de meubles, de pâtes à papier et à carton. Néanmoins, les produits d'exploitation forestière et le bois construction sont eux aussi dans le rouge, **les ressources de nos forêts n'étant pas adaptées aux besoins des scieries françaises qui sont dans l'obligation de s'approvisionner à l'étranger.**

Ainsi, en ce qui concerne le bois construction (charpente, menuiserie), secteur en plein essor, les importations se sont élevées en 2008 à 514 millions d'euros. Confrontés à la faiblesse de la production de résineux en France, les industriels se tournent déjà vers les bois d'Europe du nord.

Face à cette inadéquation entre l'offre et la demande, le déficit risque de s'aggraver au fil des ans.



Rappelons que l'industrie française du bois emploie plus de 300 000 personnes, soit plus que l'industrie automobile proprement dite (256 000 pour la construction de véhicules et la fabrication d'équipements en 2008) !

La filière bois : 2^{ème} source du déficit commercial français

Balance du commerce extérieur, bois et produits dérivés en 2007 (en millions d'euros)

Indicateur	Export (valeurs FAB)	Import (valeurs CAF)	Solde
Produits d'exploitation forestière et de scierie	751	1 664	- 913
Pâtes de bois et vieux papiers	562	1 167	- 605
Papiers et cartons	6 263	7 999	- 1 736
Contreplaqués	250	362	- 112
Panneaux de particules	418	220	198
Panneaux de fibres	336	318	18
Meubles en bois	1 030	2 305	- 1 275
Sièges en bois	125	852	- 1 049
Bois construction (charpente-menuiserie)*	192	514	- 322
Produits divers d'exploitation forestière	103	347	- 244
Total	10 030	15 748	- 5 718

FAB : Franco à Bord - CAF : Coûts, Assurance, Frêt. Sources : Agreste 2008 - * SESSI, Douanes 2007

De l'urgence de réinvestir la forêt

P 2

En finir avec quelques idées reçues...

P 3 à 6

Halte à l'abandon de la forêt française !

P 6 à 12

Témoignages

P 13 à 14

Propositions

P 15 à 17





De l'urgence de réinvestir la forêt
P 2

En finir avec quelques idées reçues...
P 3 à 6

Halte à l'abandon de la forêt française !
P 6 à 12

Témoignages
P 13 à 14

Propositions
P 15 à 17



✓ Non, une forêt plantée ne dénature pas la forêt

De même que la régénération naturelle réfléchie ne doit pas être confondue avec un abandon de la forêt, une régénération par plantation ne dénature pas la forêt.

Rien n'oblige à planter en ligne ou à produire ensuite à outrance, comme cela a pu être constaté dans le passé. Par ailleurs, rien n'interdit de planter plus serré pour éviter les dégâts potentiels liés au gibier et de faire ensuite une éclaircie « bois-énergie ». En outre, les plants permettent d'apporter de la qualité à la source à travers des variétés à base génétique élargie, sélectionnées et surtout testées. Et leur plantation est souvent suivie de l'implantation d'essences d'accompagnement, d'où une augmentation de la biodiversité.

HALTE À L'ABANDON DE LA FORÊT FRANÇAISE !

Le renoncement à une vraie stratégie forestière, intégrant la plantation, risque de mettre en péril la forêt française alors que la demande en bois va croissant. En n'investissant pas dans leurs forêts, en ne renouvelant pas les surfaces exploitées, certains propriétaires forestiers ne se comportent pas en gestionnaires avisés. Il est pourtant de leur responsabilité morale, économique et écologique, de reconstituer ce patrimoine lorsqu'ils en récoltent les fruits afin de le transmettre aux générations futures. Mais la loi (le code Forestier) n'est souvent pas appliquée faute de contrôles et de personnel.

« Gérer une forêt, c'est d'abord traverser les générations : c'est recevoir en héritage un patrimoine et une stratégie élaborée par nos prédécesseurs. C'est surtout transmettre cette forêt aux générations futures, avec des perspectives et un potentiel préservé » - ONF.

« Une forêt gérée durablement permet, en même temps, d'assurer le renouvellement de la forêt et de satisfaire les besoins des hommes. » France Bois Forêt.

1. Une ressource délaissée : le bois

Compte tenu de l'importance de sa surface forestière, la France dispose, par rapport à ses voisins européens, d'une incontestable richesse... qu'elle dilapide en l'absence d'un vrai projet forestier. « *On ne cesse de se plaindre de ne pas avoir de ressources en matières premières, on en a une sous nos yeux et on la sous-exploite* », soulignait le Président de la République, le 19 mai 2009, dans son discours sur la filière bois.

Néanmoins, notre pays est aujourd'hui incapable de valoriser ce patrimoine, encore moins de le pérenniser, alors que le bois fait partie des enjeux de demain sur les plans économiques et écologiques.

✓ Une demande en résineux non satisfaite

Le seul recours à la régénération naturelle, dans un contexte d'effondrement des plantations forestières depuis plusieurs décennies, ne permettra pas de faire face aux enjeux d'approvisionnement en bois à partir de 2030.

La pénurie en résineux frappe déjà d'ailleurs l'hexagone, alors que la filière bois puise actuellement dans les ressources plantées à l'époque du Fonds Forestier National (structure créée en 1947 et supprimée en 1997). Depuis la suppression du FFN, les surfaces exploitées sont souvent restées livrées à elles-mêmes, ne faisant l'objet d'aucun reboisement. Du coup, certaines régions, comme la Bourgogne, savent déjà qu'elles manqueront de bois (Douglas par exemple) d'ici une vingtaine d'années et cherchent à anticiper ce manque à gagner en préconisant des rotations très longues. L'enjeu en vaut-il la chandelle pour des propriétaires forestiers qui risquent fort d'être confrontés au cours des prochaines années à de nouvelles tempêtes et aux changements climatiques ? Un étalement dans le temps qui ne permettra pas pour autant de combler le trou de production annoncé...

✓ Des plantations forestières divisées par 4 en 15 ans

En 15 ans, la quantité de plants forestiers plantés est effectivement passée de 110 millions à 28 millions par an (hors pin maritime). Ainsi, plus de la moitié des ventes de plants forestiers en 2009 (59 millions de plants - Source Cemagref) provient du pin maritime (29 millions de plants vendus), la plantation se substituant au semis pratiqué auparavant. Cette progression des ventes des plants de pin maritime (liée également à l'impact de la tempête de 1999 qui a dévasté le massif aquitain dont la surface de production n'a pas évolué) masque la baisse dramatique des ventes de plants forestiers.

Pour dynamiser la filière bois en France, il est donc indispensable d'accroître la production en résineux réclamés par l'industrie, notamment en ce qui concerne le bois d'œuvre.



De l'urgence de réinvestir la forêt
P 2

En finir avec quelques idées reçues...
P 3 à 6

Halte à l'abandon de la forêt française !
P 6 à 12

Témoignages
P 13 à 14

Propositions
P 15 à 17



✓ Des essences peu valorisables, des générations futures oubliées

Le niveau actuel du reboisement est d'autant plus insuffisant que, sur les 525 000 ha ravagés par la tempête de 1999, seuls 150 000 ha ont été reconstitués. 30 % seulement ont été remis en production ! Et ce malgré l'envergure des subventions reçues de l'Union européenne (915 ME). Cent millions d'euros n'ont même pas été utilisés.



Que sont devenues les surfaces non reconstituées ? Là encore, bien souvent, elles se sont transformées « naturellement » en taillis ou en « fouillis » forestiers, peu exploitables. En témoigne l'exemple de la reconstitution de la forêt de Haguenau, évoquée dans le hors-série Arbres et forêts de Terre Sauvage (Collection nature, automne 2009), réalisé en collaboration avec l'ONF : 80 % de la reconstitution est réalisée avec des essences peu valorisables (cerisier tardif = peste végétale, bouleau = bois énergie...).

Forêts N°2 - Hors-série Terre Sauvage arbres et Forêts N°2 - Hors-série Terre Sauvage

De l'urgence de réinvestir la forêt
P 2

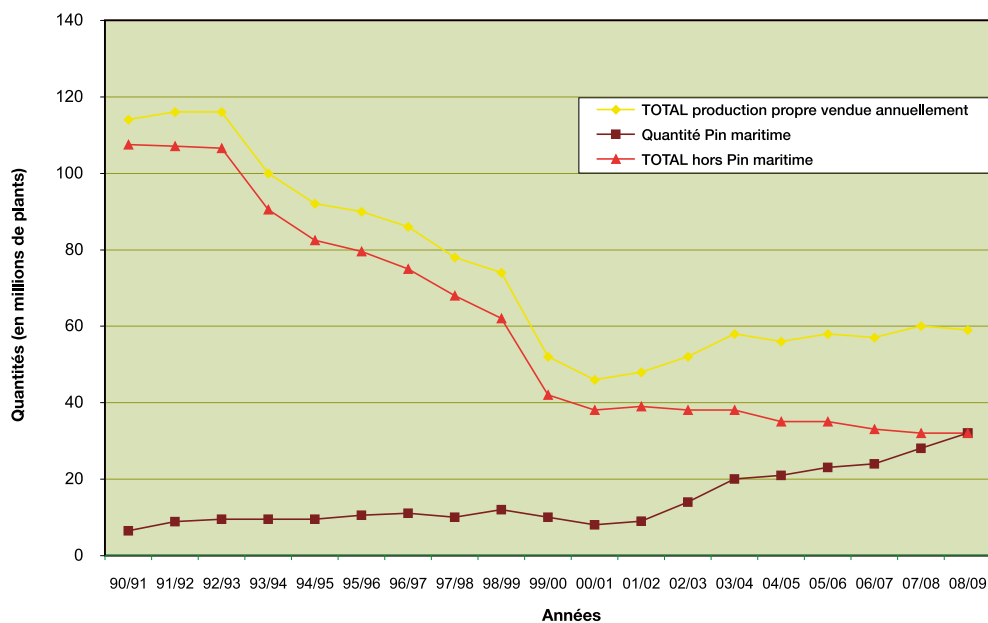
En finir avec quelques idées reçues...
P 3 à 6

Halte à l'abandon de la forêt française !
P 6 à 12

Témoignages
P 13 à 14

Propositions
P 15 à 17

Évolution de l'utilisation de plants forestiers en France



les entreprises du paysage



✓ Incohérence avec le Grenelle de l'environnement

Le Grenelle de l'environnement a mis en valeur l'intérêt du bois comme éco-matériau et la nécessité d'augmenter l'exploitation des ressources forestières françaises. Ainsi, les pouvoirs publics prévoient une augmentation de la récolte en bois de 12 millions de m³ en 2012, soit une hausse de 30 % par rapport au niveau actuel, et de 20 millions de m³ en 2020. Cette évolution doit jouer notamment en faveur du bois énergie mais aussi du bois d'œuvre.

L'utilisation du bois dans la construction doit ainsi être multipliée par dix : ossature, charpente, menuiseries intérieures ou extérieures, revêtements de façade, de sol ou de mur... En France, ce secteur constitue déjà le principal débouché actuel et potentiel du bois et des produits à base de bois (plus de 60 %), taux qui s'élève à près de 80 % pour les résineux dont les caractéristiques (plus légers et meilleure résistance longitudinale) conviennent mieux que le feuillu à la construction. Selon une étude réalisée dans le cadre de la neuvième édition du salon Maison Bois d'Angers, 15 % du marché de la construction en 2015 serait détenu par la maison en bois, soit 30 000 maisons. Ce n'est qu'un début. Néanmoins, les ressources forestières françaises sont d'ores et déjà inadaptées. 90 % des bois utilisés pour la maison à ossature bois proviennent d'Europe du nord.

«Aujourd'hui, on importe pour 3 millions de m³ de sciage de résineux. L'industrie française manque déjà vraisemblablement de 4 à 5 millions de m³ de résineux. On ne les trouvera qu'en faisant des plantations» précise Laurent Denormandie président de la Fédération Nationale du Bois.

Par ailleurs, il s'agira de faire face à la reprise de l'activité de certains secteurs de l'industrie du bois, actuellement en pleine crise (papeterie, emballage...).



De l'urgence de réinvestir la forêt
P 2

En finir avec quelques idées reçues...
P 3 à 6

Halte à l'abandon de la forêt française !
P 6 à 12

Témoignages
P 13 à 14

Propositions
P 15 à 17



Exception à la française ?

Si la forêt française est l'une des plus importantes d'Europe en termes de surface (15,5 millions d'ha), les investissements qui lui sont consacrés (budget forêt inférieur à 350 millions d'euros) sont parmi les plus faibles au regard de la situation d'autres pays. La France est le pays qui plante le moins en Europe, hors zone méditerranéenne. Faut-il dans ces conditions s'étonner du faible taux de productivité de sa forêt et que le bois figure à la seconde place, derrière l'énergie, au palmarès du déficit commercial de l'Hexagone ?

La Suède, qui dispose d'une surface forestière de 27,5 millions d'ha, **replante 345 millions de plants par an**. Ses volumes de sciages sous écorce (16,9 Mm³ selon la FAO en 2007) se situent toutefois derrière ceux de l'Allemagne (19,5 Mm³) et largement devant ceux de la France (9,8 Mm³).

Autre grande nation forestière, l'Allemagne (11,1 millions d'ha) dispose de nombreuses forêts issues de plantation (300 millions de plants par an). Ce pays est le deuxième exportateur de bois de l'Union européenne.

Sans oublier la Pologne (9,2 millions d'ha de forêts), qui a fait le choix d'investir dans cette ressource **en plantant annuellement plus d'un milliard de plants !**

La Turquie, quant à elle, vient de mettre en place un vaste plan national sur trois ans, **prévoyant également la plantation d'un milliard de plants par an**.

Enfin, la Chine plante plus de 2,31 milliards d'arbres par an pour 1,8 millions d'ha boisés ou reboisés chaque année.

2. L'investissement forestier au service de la nature

La méthode de régénération naturelle, fort prisée à l'heure actuelle, est-elle adaptée aux enjeux économiques et écologiques à venir ? La question se pose d'autant plus que, dans la pratique, cette méthode fait souvent l'objet d'un véritable contre-sens.



« *Le véritable effort de régénération naturelle suppose de la part des forestiers un investissement financier plus important que la plantation* » estime Guillaume Chantre du FCBA.

✓ Trop de complexité menace la forêt

Pour obtenir une production de qualité, une gestion par régénération naturelle exige en effet un investissement conséquent sur le plan financier, mais aussi en temps de travail et en main d'œuvre... Elle suppose une vraie expertise dès les trois à quatre ans suivant la régénération jusqu'au moment de l'exploitation du bois. Car comme le rappelle l'expert forestier, **Brice de Turckheim**, président d'honneur de Pro Silva, « *la coupe en forêt irrégulière demande plus qu'en système régulier une compétence accrue et une responsabilité des intervenants à tous les échelons. La particularité majeure est que l'on trouve dans chaque coupe des produits et des qualités très variés. Les problèmes de tri des produits font appel à de bonnes connaissances des normes de classement et de l'utilisation finale des bois. Il n'y a pas de coupe facile, ou pouvant être réalisée en pleine sève, ou par n'importe quel « coupeur de bois »* (source : Forêt-entreprise n°189 - Novembre 2009). La nouvelle génération de forestiers est-elle formée à une telle gestion, par ailleurs, onéreuse ?

En revanche, dès le départ, la plantation suppose le nombre de plants suffisant, au bon endroit, avec une base génétique optimale assurant la qualité finale du peuplement. Une plantation amoindrit ainsi les coûts d'entretien puisque les arbres d'avenir sont présélectionnés et, au final, la ressource économique est plus facilement mobilisable. À terme, une plantation délivre plus rapidement une ressource optimale (qualité et prix) à l'industriel tout en garantissant une excellente rentabilité aux propriétaires investisseurs.

✓ Reconquérir les forêts abandonnées

Actuellement, les forêts publiques gérées par l'ONF sont renouvelées au deux tiers par régénération naturelle, un tiers revenant à la plantation (feuillus essentiellement). Si les institutionnels peuvent investir des moyens permanents très importants dans leurs forêts, la technique de la régénération naturelle est difficilement généralisable dans les espaces privés et dans les bois communaux.

« *Trop souvent, la régénération naturelle et l'abandon de la plantation masquent un simple abandon de la forêt en termes de gestion et le désengagement de nombreux propriétaires vis-à-vis de leur patrimoine forestier* » poursuit Guillaume Chantre du FCBA.

Des forêts morcelées, des propriétaires forestiers qui ne vivent plus sur place, un manque de main d'œuvre... la régénération naturelle apparaît sans doute aux yeux de beaucoup comme un moyen peu onéreux (dans un premier temps) de laisser la forêt se recomposer. C'est là que le bât blesse. Au delà de l'impossibilité de valoriser les bois de ces espaces, ce laisser-faire est lourd de conséquences pour l'avenir.

De l'urgence de réinvestir la forêt
P 2

En finir avec quelques idées reçues...
P 3 à 6

Halte à l'abandon de la forêt française !
P 6 à 12

Témoignages
P 13 à 14

Propositions
P 15 à 17



« La forêt tout venant qu'on laisse s'installer n'est pas forcément celle qu'on imagine, naturellement mélangée. Ce peut être des espaces broussailleux, impénétrables, voire dangereux dans certaines régions (incendies). Revenir derrière un enrichissement anarchique est très difficile. Les coûts pour réinvestir la forêt sont souvent rédhibitoires. Ainsi, le fait de moins reboiser aujourd'hui est alarmant car on grève la capacité à lever du bois ou à réinvestir la forêt demain » estime l'expert du FCBA.

✓ La biodiversité n'est pas l'apanage de la régénération naturelle

Selon Alphonse Nanson, ingénieur des Eaux et Forêts, docteur en sciences agronomiques et chercheur, dans son ouvrage « Génétique et amélioration des arbres forestiers » : « Parallèlement à la destruction pure et simple des forêts par défrichement, un écrémage génétique souvent intense a eu lieu dans les forêts subsistantes, avec des effets peut-être plus perniciox que les précédents. **L'écrémage génétique** consiste en l'enlèvement des individus les plus beaux et les plus conformes aux besoins humains au sein des populations. De la sorte, ce sont les individus restants, les moins valables pour les usages de l'homme, qui peuvent seuls se reproduire. Ce processus provoque ainsi une sélection négative à la génération suivante.

*Cet écrémage génétique apparaît de plus en plus comme une pratique très généralisée dans le monde entier. Il est souvent intense et répété, parfois pendant des siècles, surtout dans les zones densément peuplées. Il a abouti à des populations dégradées au niveau de leur moyenne (**écrémage génétique**) et de leur diversité génétique (**érosion génétique**). Beaucoup d'indices laissent croire que c'est le cas de la plupart de nos essences indigènes européennes, notamment des feuillus dont les populations actuelles ne sont sans doute qu'un pâle reflet de celles du temps de nos ancêtres les Gaulois. »*

Pour beaucoup d'essences commerciales (essentiellement résineuses), la régénération des peuplements par plantation se fait de plus en plus à partir de variétés améliorées produites en vergers à graines. Ainsi que l'explique Luc Pâques, de l'Inra, de par leur conception (origine et nombre des géniteurs, organisation spatiale favorisant le brassage génétique), ces vergers assurent aux variétés produites une diversité génétique forte, équivalente ou supérieure à celle trouvée dans les régénérations naturelles mais certainement plus forte que celle obtenue en régénération naturelle de peuplements avec peu de semenciers ou à partir de semenciers consanguins. Cette diversité, élargie encore par une multiplicité des vergers pour certaines essences, est une garantie de bonne stabilité des plantations vis-à-vis des aléas biotiques et abiotiques.

« Dans tous les cas, les recrues naturels d'autres espèces - aussi bien présents en régénération naturelle qu'en plantation - sont eux aussi une source de biodiversité spécifique. De même, une grande biodiversité spécifique n'est pas l'apanage de la régénération naturelle car rien n'empêche d'introduire par plantation plusieurs essences en mélange comme cela se prépare maintenant couramment dès le stade pépinière en Amérique du Nord » précise Luc Pâques, en citant notamment l'exemple du Québec.



De l'urgence de réinvestir la forêt
P 2

En finir avec quelques idées reçues...
P 3 à 6

Halte à l'abandon de la forêt française !
P 6 à 12

Témoignages
P 13 à 14

Propositions
P 15 à 17



les entreprises du paysage



✓ La sélection, garante d'une production optimale

Les ressources génétiques locales exploitées en régénération naturelle conservent au cours des générations essentiellement les mêmes qualités que celles des semenciers. « Si elles sont bien adaptées à leur milieu, ces ressources ne sont pas, sous l'angle économique, toujours garanties d'une production optimale tant en quantité qu'en qualité » poursuit Luc Pâques.

Depuis plus de 50 ans, les améliorateurs forestiers ont montré le très grand intérêt d'exploiter par sélection la diversité naturelle des espèces pour améliorer leur niveau de production (quantité - raccourcissement des révolutions) et leur qualité (propriétés du bois, résistance aux maladies...). Il en est de même avec le recours à des essences non autochtones (ex. Douglas, Peupliers américains...). La France dispose de ressources génétiques uniques en Europe mais, faute de moyens, elles ne peuvent être valorisées : des programmes d'amélioration soutenus devraient permettre de créer des variétés adaptées à des besoins variés (résistance mécanique, durabilité naturelle, pouvoir énergétique...).

✓ Faire face aux changements climatiques

À partir de 2050, un été sur trois sera caniculaire (source GIEC), menaçant nombre d'essences locales qui n'ont pas les moyens de s'adapter naturellement à ces changements climatiques rapides induits par l'homme.

Le recours à la plantation de variétés améliorées bien adaptées à ces épisodes permet de répondre plus rapidement et efficacement à cette menace.

Comme le rappelle Luc Pâques (Inra), les variétés disponibles actuellement – sélectionnées, pour beaucoup, il y a une trentaine d'années dans des conditions climatiques plus favorables - devront être progressivement renouvelées pour être mieux adaptées aux changements globaux. Les améliorateurs, qui connaissent bien la diversité génétique des espèces et y ont accès à travers leurs collections, travaillent ainsi à la création de nouvelles variétés mieux adaptées. Malgré tout, les crédits consacrés à la recherche forestière sont en chute libre.

« C'est un progrès considérable par rapport au matériel sélectionné constituant les peuplements en âge d'être exploités (et susceptibles d'être régénérés naturellement) » confirme Vincent Naudet. « L'augmentation des températures moyennes et de la fréquence des sécheresses a une incidence grave sur les milieux forestiers.

Certaines essences forestières bien adaptées jusqu'à présent dans leur milieu ne sont plus à la bonne place et souffrent gravement du changement climatique. De grandes zones forestières vont être soumises dans un proche avenir à une conversion d'espèces.

Les pépiniéristes forestiers sont conscients de ce problème et sont à l'écoute des services forestiers pour produire les variétés les mieux adaptées à chaque région. »



Dégâts de sécheresse en Bourgogne en 2003.

De même, en témoignent les passages dévastateurs de Lothar (1999) et de Klaus (2009), les grandes tempêtes deviennent de plus en plus fréquentes. Certains prônent de raccourcir les cycles d'exploitation car un peuplement est d'autant plus sensible au vent qu'il est haut. Par ailleurs, moins longtemps on garde le peuplement, plus l'exposition au risque est réduite. Ce qui joue encore en faveur de la plantation, dont le cycle de croissance est plus court que celui de la régénération naturelle. Notamment s'il s'agit de résineux.

De l'urgence de réinvestir la forêt
P 2

En finir avec quelques idées reçues...
P 3 à 6

Halte à l'abandon de la forêt française !
P 6 à 12

Témoignages
P 13 à 14

Propositions
P 15 à 17



TÉMOIGNAGES

Bernard Gamblin
Directeur Technique et
commercial du bois à l'Office
National des Forêts (ONF)



« Relancer l'investissement forestier »

« Le problème n'est pas seulement la concurrence entre régénération naturelle et plantation. Pour l'avenir, l'erreur serait d'arrêter l'investissement en optant pour une régénération naturelle non accompagnée ou en ne choisissant pas la plantation quand il faut la faire. Il faut continuer à investir, en choisissant le modèle le mieux adapté. Trois pistes doivent permettre de relancer l'investissement forestier notamment la plantation.

La première concerne les résineux : il faut augmenter les volumes de bois résineux produits en France pour dynamiser l'industrie du bois et faire face, notamment, aux besoins de la maison à ossature bois.

La seconde : il existe en France des surfaces conséquentes insuffisamment mises en valeur. C'est le cas des taillis sous futaie. Pourtant, leurs sols sont excellents. Ils mériteraient d'être plantés sans tarder pour produire à nouveau des bois d'œuvre de qualité.

Enfin : certains peuplements feuillus ou résineux sont composés d'essences qui ne sont plus adaptées aux sols, vu les évolutions prévisibles du climat, ils doivent être replantés avec des essences mieux adaptées.

Si, dans le futur, la forêt est davantage exploitée, la filière ne pourra se contenter d'en récolter les bois. Par régénération naturelle mais aussi par plantation, il faudra réinvestir pour la reconstituer. C'est cela la gestion durable. »

Laurent Denormandie
Président de la Fédération Nationale du Bois

Que veut-on faire de la forêt ?

« Aujourd'hui, les industriels exploitent en résineux ce qui a été planté du temps du FFN. Si aujourd'hui, on ne plante pas, il n'y aura pas de forêt demain.

La France n'a pas l'ambition de planter ses forêts parce qu'elle les laisse se gérer toutes seules. Mais la régénération naturelle a bon dos. On est aujourd'hui arc-boutés sur un schéma qui a prévalu pendant un bon siècle, celui d'avoir une forêt multifonctionnelle, avec une répartition équilibrée des fonctions : production, ouverture au public et protection. Aujourd'hui, la forêt de production a du mal à s'exprimer du fait d'une augmentation des contraintes environnementales et sociétales.

La France doit revoir sa copie. Nous ne ferons pas une filière bois avec une forêt multifonctionnelle. Dans certaines forêts (forêts domaniales, forêts gérées par l'état), la multifonctionnalité a sa raison d'être. Mais ailleurs, dans les régions de plaine par exemple, il est nécessaire de renouer avec la forêt de production et continuer en résineux, sans passer systématiquement en régénération naturelle.

Il faut surtout reboiser les accrus naturels, qui se régénèrent lamentablement. Ce n'est pas de la forêt.

Il faut savoir ce que l'on veut faire de la forêt. Veut-on en faire une réserve, où l'on ne produit pas et accepter ainsi que la filière bois soit déficitaire ? Dans ce cas, il ne faut pas demander aux industriels d'investir dans des outils de production. C'est pure perte s'ils n'ont pas de bois et notamment une matière résineuse qui soit industrialisable au niveau de l'exploitation et de la transformation. »

De l'urgence de
réinvestir la forêt
P 2

En finir avec quelques
idées reçues...
P 3 à 6

Halte à l'abandon
de la forêt française !
P 6 à 12

Témoignages
P 13 à 14

Propositions
P 15 à 17



Guillaume Chantre
Directeur du pôle biotechnologie, sylviculture du FCBA

Une gestion volontariste de la forêt

« La plantation correspond à un acte d'investissement et traduit une gestion volontariste de la forêt. Une régénération forestière engage le gestionnaire a minima pour plusieurs dizaines d'années. Or, aujourd'hui on sait que de nombreuses espèces n'auront pas le temps de s'adapter par elles-mêmes aux changements climatiques, induits par l'homme. Des espèces autochtones sont menacées dans nos territoires - à commencer par le chêne pédonculé, le hêtre mais également des résineux. Or, planter du matériel d'origine connue c'est, dans bien des cas, réintroduire de la diversité de gènes, et donc de la capacité d'adaptation. Le cortège parasitaire (insectes, champignons) des arbres évolue également vite, ne serait-ce qu'avec la mondialisation des échanges. La plantation de matériel adapté peut offrir également des parades pour un certain nombre de parasites.

Dans le grand public, l'idée négative de la plantation est liée aux enrésinements des années 60 qui ont donné l'image d'une forêt productiviste aux dépens de la forêt traditionnelle. Seulement, aujourd'hui, les propriétaires forestiers ont perdu l'intérêt de la plantation avec du matériel connu. Parler de régénération naturelle masque parfois le fait qu'on abandonne tout.

En laissant faire, on ne se donne plus les moyens de récolter du bois, matériau stockant le carbone atmosphérique et favorisant la substitution du carbone fossile, on détruit des emplois et on peut même dégrader les paysages, voire augmenter les risques. L'essentiel des demandes industrielles et sociétales d'aujourd'hui n'est pas en phase avec ce modèle-là. C'est dommage de laisser la forêt à l'abandon alors qu'elle pourrait profiter, dans certains endroits, d'un projet plus dynamisant. Planter c'est l'occasion de réinventer un projet forestier dans le cadre d'une politique de territoire, en concertation avec les acteurs locaux. »

Jean-Charles Bastien
Ingénieur recherche à l'Inra

Une gestion dynamique passe par la plantation

« Le processus de la régénération naturelle convient pour des espèces autochtones dans l'hypothèse où l'on pense que ces espèces sont adaptées à leur environnement. Cette technique a également son intérêt dans les cas où le reboisement serait trop coûteux : zones difficiles d'accès ou espèces dont la durée de production est très lente (chêne, sapin de montagne...).

Lorsque la forêt est considérée comme un investissement, les aspects économiques entrent davantage en ligne de compte. Les pays dont la forêt représente un poids économique élevé, comme la Finlande ou la Nouvelle Zélande, ont démontré que la rentabilité économique ne s'opère que si on investit beaucoup au départ : la préparation du sol, le choix du matériel génétique, le dégagement des plantations... Dans ce cas, la régénération artificielle a prouvé son efficacité. Surtout dans un contexte de changements climatiques : le choix d'un matériel végétal adapté contribue à apporter un maximum de rentabilité. Lorsqu'il est possible, le reboisement permet donc d'assurer aux propriétaires forestiers un matériel de qualité en termes de performance et d'adaptabilité. Pour peu qu'ils en prennent les moyens, ils obtiendront rapidement une plantation en état de croître par elle-même, hors concurrence des plantes adventices. La régénération naturelle est une opération plus compliquée, difficile à transposer dans sa technicité sur des propriétaires forestiers qui opèrent souvent sur de petites parcelles.

Ainsi, la gestion durable d'une forêt qui se veut rentable passe par une gestion dynamique de cette forêt, intégrant la plantation, pour un certain nombre d'espèces à croissance rapide, et l'utilisation de variétés améliorées, le tout couplé à une industrie elle aussi dynamique. »

De l'urgence de réinvestir la forêt
P 2

En finir avec quelques idées reçues...
P 3 à 6

Halte à l'abandon de la forêt française !
P 6 à 12

Témoignages
P 13 à 14

Propositions
P 15 à 17



De l'urgence de réinvestir la forêt

P 2

En finir avec quelques idées reçues...

P 3 à 6

Halte à l'abandon de la forêt française !

P 6 à 12

Témoignages

P 13 à 14

Propositions

P 15 à 17



LES PROPOSITIONS

Hisser la forêt d'exploitation au rang de cause nationale

Les investissements liés aux grands projets nationaux du passé ont contribué à donner à la France sa longue tradition d'exploitation forestière.

Ainsi, dans l'Allier, la forêt de Tronçais est considérée comme la plus belle chênaie d'Europe. En 1670, c'est Colbert qui avait décidé du réaménagement de cette forêt, alors en piteux état. Des plantations et semis y ont été effectués en vue de la production de bois de marine sur un cycle de 200 ans. Cette forêt, aujourd'hui gérée par l'ONF, est toujours exploitée. Elle fournit par exemple le bois pour la fabrication des tonneaux destinés à la conservation d'une partie des cognacs et des vins de Bordeaux. Les chênes de grande qualité sont, eux, travaillés en ébénisterie, les plus médiocres en bois de chauffage.

Autre exemple, dans le sud-ouest, le reboisement des Landes, décidé par la loi de 1859, pour stopper notamment la progression des sables et assainir le sol. Occupant une superficie de près d'un million d'hectares, la forêt des Landes et de Gascogne constitue aujourd'hui le plus grand massif forestier d'Europe occidentale. Elle est presque entièrement constituée de forêt plantée et exploitée industriellement. Le bois de pin est utilisé pour la fabrication de meubles, de parquets, de lambris et de panneaux de contreplaqué, ainsi que pour la pâte à papier. « Les industries de la filière bois en Aquitaine permettent une gestion forestière compatible avec les équilibres écologiques, et sont en accord avec une politique de développement durable » souligne Jean Puech, dans son rapport sur la filière remis en 2009 au Président de la République.

Plus récemment, avant sa suppression en 2000, le Fonds Forestier National (FFN) a généré pendant un demi-siècle la plantation de plus de 2 millions d'hectares, essentiellement en résineux. L'arrivée à maturité des résineux actuellement exploités lui est due.

Pourquoi, aujourd'hui, refuser de tirer profit de ces enseignements en ne renouant pas avec des projets d'une même ambition?

À l'heure où la production de bois est appelée à s'accroître en France, la mise en place d'une vraie stratégie de gestion forestière, responsable, faisant notamment appel à la plantation, s'impose. Il s'agit de valoriser et de pérenniser cette ressource essentielle, en tenant compte à la fois des besoins du secteur industriel pour les prochaines décennies et du droit des générations futures à profiter, à leur tour, de ce patrimoine.

S'engageant à soutenir le développement de la filière bois, notamment dans la construction et l'énergie, l'État français a annoncé en mai 2009 la création d'un fonds d'investissement dédié de 100 millions d'euros. C'est l'une des propositions du rapport Puech « Mise en valeur de la forêt française et développement de la filière bois », remis au Président de la République en mars 2009. Néanmoins, ce plan d'aide à la réorganisation de la filière concerne essentiellement la première et la deuxième transformation de la scierie lourde. **Il ne prend pas en considération l'investissement forestier, pourtant à la source de l'ensemble de la filière.**

Pour inciter les propriétaires forestiers à investir dans leur patrimoine, **plusieurs mesures sont proposées :**

- Défi travaux :
 - Transformer l'exonération fiscale en crédit d'impôt.
 - Passer le taux de 25 à 50 % et que les avantages fiscaux ne soient accordés que dans la mesure où le propriétaire forestier apporte la preuve du réinvestissement réalisé.
 - Élargir son champ aux personnes morales.
- Suppression des taxes lors de l'achat de parcelles devant être boisées.
- Suspendre le droit de préemption de la Safer sur les terres agricoles devant être boisées.
- Reconnaître les dégâts des gibiers aux forêts et en faire supporter le coût aux chasseurs.
- Dédier un fonds Carbone à la reconstitution forestière.

De l'urgence de réinvestir la forêt
P 2

En finir avec quelques idées reçues...
P 3 à 6

Halte à l'abandon de la forêt française !
P 6 à 12

Témoignages
P 13 à 14

Propositions
P 15 à 17



Des variétés forestières améliorées

La réussite d'une plantation est fonction de nombreux facteurs : choix de l'essence par rapport au sol et au climat, qualité des plants et de la mise en œuvre sur le terrain, entretien... Les caractéristiques génétiques des sujets plantés sont

également d'une importance majeure pour le devenir du peuplement puisqu'elles détermineront les capacités du végétal à s'adapter à la région et au sol où il est implanté ainsi que les facultés de l'arbre à produire un bois de qualité (critères de forme et de vigueur).

Depuis plus de 40 ans, l'INRA (avec le concours du Cemagref) et le FCBA développent en France des variétés améliorées pour plusieurs caractères d'adaptation, de production et de qualité du bois pour les grandes essences résineuses d'intérêt économique (épicéa, douglas, mélèze, pins) mais aussi pour quelques essences feuillues à révolutions courtes (peupliers, merisier, frêne). Sur la base de ces travaux, des vergers à graines ont été mis en place pour produire ces variétés en masse (gérés par le GIE SFA) et pour certaines espèces (peupliers, merisier) des cultivars ont été sélectionnés.

Pour chacune des espèces, le Cemagref a effectué la synthèse des connaissances scientifiques disponibles, afin de définir des régions de provenance les plus représentatives de la diversité des peuplements présents sur le territoire français. Ce découpage territorial traduit les adaptations de chaque espèce au climat et au sol dans lesquels elles évoluent.

Les récoltes de graines et boutures à fin forestière sont effectuées sur des matériels de base, admis dans un registre national comprenant 4 catégories :

- **identifiée** : la garantie d'information porte sur la provenance, mais les arbres récoltés n'ont fait l'objet **d'aucune sélection**. Les matériels de base sont des sources de graines constituées par les régions de provenance de l'espèce.
- **sélectionnée** : les matériels de base sont uniquement des peuplements. Leur sélection en forêt s'est fondée sur **l'appréciation des qualités extérieures** des arbres pour différents critères sylvicoles.
- **qualifiée** : les matériels de base sont uniquement des **vergers à graines**. Leur composition à partir de matériels sélectionnés sur tel ou tel critère est connue, mais la supériorité du verger par rapport à des témoins est en cours d'évaluation.
- **testée** : la supériorité du matériel de base par rapport à des témoins a été démontrée sur des critères donnés (vigueur, qualité du bois, branchaison, résistances diverses...) et pour une zone d'utilisation spécifique. Les matériels de base testés sont des peuplements, des **vergers à graines ou des cultivars**.



De l'urgence de réinvestir la forêt

P 2

En finir avec quelques idées reçues...

P 3 à 6

Halte à l'abandon de la forêt française !

P 6 à 12

Témoignages

P 13 à 14

Propositions

P 15 à 17



les entreprises du paysage



Source : ministère de l'Agriculture et syndicat des pépiniéristes forestiers



GIE Semences Forestières Améliorées

Le GIE Semences Forestières Améliorées (GIE SFA) a été créé en 1998 et est présidé par Guy SANCEY. Il récolte environ 1 tonne de semences certifiées sur les vergers à graines de l'Etat.

Le GIE SFA, associant la Société Vilmorin et le Service Graines et Plants de l'ONF, a pour rôle d'assurer la gestion, la récolte et la commercialisation des produits des vergers à graines de l'Etat. Le GIE SFA s'est donné pour mission de renouveler les vergers vieillissants et de participer, avec la Recherche, à la Sélection et à la mise en place d'autres vergers, répondant ainsi aux besoins toujours plus diversifiés de la filière.



Pépiniéristes Forestiers Français

Les Pépiniéristes Forestiers Français sont rassemblés au sein du SNPF.

Cette association de type « loi 1901 » regroupe les pépiniéristes producteurs de plants forestiers (à racines nues ou en godets) ainsi que les producteurs de peupliers de rapport.

Globalement ces entreprises représentent 80 % de la production française de plants forestiers (60 millions en 2008-2009).

Leur mission, strictement encadrée par le code Forestier et contrôlée par le service forestier de la forêt et du bois dépendant des DRAF (Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt), consiste à diffuser le matériel forestier de reproduction (MFR) que sont les plants forestiers.

Le SNPF est affilié à la Fédération Nationale du Bois (FNB).

Son président est Vincent NAUDET.



Les entreprises du paysage

Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage

Créée en 1963, l'Unep est la seule organisation professionnelle représentative du secteur paysage :

- 80 000 actifs,
- 20 000 entreprises,
- 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Les entreprises adhérentes intègrent des compétences et des solutions professionnelles en matière de création, aménagement et entretien de parcs et jardins, terrains de sports et de loisirs, toitures végétalisées, milieux aquatiques, systèmes d'arrosage et d'éclairage, élagage, paysagisme d'intérieur et reboisement.

L'Unep a pour objectif de valoriser la profession et ses acteurs, agir pour l'environnement et développer le marché pour créer de l'emploi.

Les entrepreneurs du paysage réunis au sein de l'Unep mettent en commun leurs expériences, animent, organisent et défendent la profession, réfléchissent sur les actions à entreprendre pour faire connaître leurs activités et leurs métiers.

Les entreprises de reboisement adhérentes de l'Unep sont spécialisées dans les travaux de préparation de sol, de boisement, de reboisement et d'entretien forestiers. Ces entreprises sont regroupées au sein du groupe technique de métier « reboiseurs » dont le Président est Régis ROLLAND.



Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires

Créée en 1922, la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (EDT) est l'organisation professionnelle qui rassemble les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux français regroupés aujourd'hui en 80 syndicats départementaux et vingt unions régionales.

Composée d'entreprises polymorphes, à champ d'activité très diversifié, reposant sur « une logique de chantier : un homme, une machine, un savoir-faire », la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires représente 23 000 entrepreneurs de travaux employant 74 000 salariés permanents et saisonniers. Son président est Gérard NAPIAS.

Fédération Nationale du Bois

La Fédération Nationale du Bois est l'instance représentative de l'exploitation forestière et de l'industrie de la première transformation du bois. Elle représente des syndicats d'exploitants forestiers, scieurs et industriels du bois. Avec ses 1350 entreprises affiliées, la FNB est le maillon incontournable pour assurer la mobilisation et la première transformation du bois nécessaires à l'approvisionnement des industries utilisatrices en aval.

La FNB a pour vocation de réaliser, pour le compte de ses adhérents et dans l'intérêt collectif, des actions qui s'inscrivent principalement dans la maîtrise de l'approvisionnement, l'analyse des marchés, l'accompagnement social, la politique de qualité, l'environnement technique, juridique et financier, l'information et la communication, et la représentation institutionnelle.

Son président est Laurent DENORMANDIE.

GLOSSAIRE

CEMAGREF : Centre d'Études du Machinisme Agricole du Génie Rural des Eaux et des Forêts

FBF : France Bois Forêts

FCBA : Institut technologique Forêt Cellulose, Bois-construction, Ameublement

FFN : Fonds Forestier National

GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat

GIE SFA : Groupement d'Intérêt Économique des Semences Forestières Améliorées

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

ONF : Office National des Forêts

SNPF : Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers

VFA : Variétés Forestières Améliorées



GIE Semences Forestières Améliorées

39300 Supt

Tél. : 02 41 79 41 66 – 03 84 51 42 09

Guy SANCEY, Président



SNPF : Pépiniéristes Forestiers Français

Fédération Nationale du Bois – 6, rue François 1^{er} – 75008 Paris

Tel. : 0156 695 200 – Fax : 0156 695 209

Site web et contact : www.pepiniereforestiere.fr

Vincent NAUDET, Président

Michel LEMONNIER, Vice-Président



les entreprises du paysage

Unep : Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage

Délégation Générale – 10, rue St Marc – 75002 Paris

Tel. : 01 42 33 18 82 – Fax : 01 42 33 56 86 – www.entreprisesdupaysage.org

Régis ROLLAND, Président du Groupe Technique de Métiers Reboiseurs

Lola QUITARD, Conseillère technique Innovation Expérimentation

Tel. : 01 42 33 83 60 ou 06 43 83 98 86 – lquitard@unep-fr.org

**Le Mouvement des Entrepreneurs de Services Agricoles, Forestiers et Ruraux
Fédération Entrepreneurs Des Territoires**

44, rue d'Alésia – 75682 Paris cedex 14

Tel. : 01 53 91 44 98 – Fax : 01 53 91 44 85

E-mail : info@e-d-t.org – www.e-d-t.org

Gérard NAPIAS, Président

Fédération Nationale du Bois

6, rue François 1^{er} – 75008 Paris

Tél. : 01 56 69 52 00 – Fax : 01 56 69 52 09

E-mail : infos@fnbois.com – www.fnbois.com

Laurent DENORMANDIE, Président

